



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

myofasciite à macrophages

Question écrite n° 87747

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les dangers de la myofasciite à macrophages, maladie récemment découverte, ayant pour origine l'aluminium contenu dans la majorité des vaccins et le mode d'injection intramusculaire plus violent préconisé depuis les années 1990. En effet, certains patients ne supportent pas cette technique d'injection et présentent des symptômes divers outre le développement de maladies auto-immunes : asthénie invalidante, myalgies et douleurs articulaires entre autres. Le mécanisme de cette affection reste à ce jour encore mal connu, cependant dans le cadre de la maladie, la lésion retrouvée par les chercheurs révèle une présence en concentration anormale de macrophages (globules blancs intervenant dans le processus immunitaire en englobant les substances étrangères, les absorbant et les digérant normalement en quelques semaines). Ces macrophages porteurs de cristaux d'hydroxyde d'aluminium sont retrouvés jusqu'à une dizaine d'années après la vaccination. Des cas de cette maladie ont été recensés dans de nombreux départements français, notamment en Ardèche, mais aussi dans plusieurs pays européens. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'ensemble des mesures que le Gouvernement compte prendre sur ce dossier de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87747

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2344